

Accompagner par le coaching des individus, des équipes et des organisations

RS5486 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32015
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	08/07/2021
Date d'échéance	08/07/2024

Certificateur(s)

ECOLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE ICN · SIRET : 38139568000105

CENTRE INTERNATIONAL DU COACH · SIRET : 85288890800013

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONNECTION LEADERSHIP	80492511300024	Former et organiser l'évaluation
FAROS INSTITUT	53268980900046	Former et organiser l'évaluation
L ATELIER TALENTS & COMPETENCES	88123815800011	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification répond à l'exigence des entreprises et institutions clientes, qui entendent avoir comme prestataires des professionnels du coaching propres à satisfaire un besoin croissant d'accompagnement des organisations, des équipes et des individus

Elle répond à un besoin spécifique d'expertise, d'analyse, de diagnostic et de compétences liées à l'accompagnement en milieu professionnel. Elle propose une réponse pragmatique et opérationnelle dans des domaines qui touchent à la pérennité et au développement des performances des organisations et des équipes et à l'accompagnement professionnel des femmes et des hommes qui constituent celles-ci.

Les domaines pour lesquels les techniques de coaching sont complémentaires aux classiques techniques d'accompagnement ou de management sont :

- L'accélération des changements de postes, d'entreprises, de carrière, d'affectation géographique (expatriation)
- L'évolution des modes de management ;
- L'augmentation du nombre de restructurations, fusions et délocalisations ;
- Les exigences de compétitivité et le rôle et place des managers aujourd'hui ;
- La nécessité pour les entreprises de trouver de nouveaux outils RH pour réaliser des objectifs stratégiques et satisfaire les parties prenantes ;
- La nécessité d'innover pour maintenir une dynamique de créativité et de performance tant en terme de productivité que de dimension humaine ;
- Les transformations digitales et leurs impacts sur l'évolution des usages, des méthodologies, des rythmes et des relations marchandes ;

- La nécessité d'appréhender en permanence l'émergence de nouveaux métiers, de nouvelles compétences et de nouveaux rapports au travail.

La certification répond aux besoins de professionnalisation, de pérennisation et de développement de ce marché.

Aujourd'hui, plus que jamais, le besoin d'accompagnement des organisations et des Hommes induit de nouveaux modes de fonctionnement, de relation au travail, impacte les organisations, et montre également les enjeux pour les entreprises de disposer de professionnels experts dans l'accompagnement de ces transformations.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Composante 1 : Définir le cadre et les modalités d'intervention de sa pratique professionnelle de coaching
Écouter activement en se concentrant sur ce que le client dit pour comprendre l'ensemble du système client afin de le soutenir
Présenter les différences entre la pratique de coaching et les autres modalités d'accompagnement afin de permettre au client d'en comprendre les spécificités et d'en mesurer la pertinence

Présenter l'éthique et le code de déontologie du coaching aux différents interlocuteurs ou prescripteurs pour définir le cadre de son intervention

Analyser la demande initiale, le contexte et les besoins formulés en menant des entretiens exploratoires avec toutes les parties intéressées par le coaching

Formaliser tous les types de contrats pertinents en intervention de coaching afin d'engager les différentes parties intéressées dans le respect de la réglementation

Composante 2. Identifier les techniques de communication spécifiques de sa pratique professionnelle de coaching
Écouter activement en se concentrant sur ce que le client dit pour comprendre l'ensemble du système client afin de le soutenir

Questionner et donner des feedbacks pour favoriser les prises de conscience du client en utilisant des techniques tels que la valorisation, la confrontation, les silences, les non-dits, les métaphores

Composante 3. Mettre en œuvre l'accompagnement par le coaching des individus, des équipes et des organisations

Déterminer avec le client à partir d'un entretien

technique de clarification l'objectif, les modalités et le contenu de chaque
entretien de coaching en lien avec la finalité de l'accompagnement

Cartographier avec le client à partir d'un entretien

de coaching, les ressources et les freins pour faire émerger les actions à
mettre en œuvre permettant d'atteindre l'objectif déterminé

Déterminer les corrélations efficaces entre les

actions retenues et les objectifs définis pour valider le plan d'action opérationnel

de coaching et faciliter sa mise en œuvre

Définir le travail à effectuer avec le client entre les séances afin de pérenniser son investissement dans la démarche

Organiser une démarche de coresponsabilité afin de permettre au client de trouver ses propres solutions en utilisant
des méthodes

de coaching appropriées tout en renforçant son autonomie

Mesurer tout au long du processus de coaching avec le client sa progression et ses apprentissages en analysant les
impacts de ses actions et retours d'expériences pour favoriser sa motivation et son
autonomie

Réaliser une analyse partagée et objective du

parcours et de l'atteinte des objectifs afin d'inscrire les apprentissages et évolutions du système client dans une
démarche pérenne

Organiser avec le client la lecture critique des résultats de mesure pour chaque critère spécifique retenu afin de
valider ou

de corriger les modes d'action

Gérer les situations complexes résultant des comportements individuels et organisationnels en mobilisant les théories
et outils opérationnels (Théorie des Organisations de Berne (TOB), l'intervention systémique, l'analyse
transactionnelle et les positions de vie), afin de garantir et sécuriser la démarche de coaching

Composante 4. Développer sa pratique de l'accompagnement par le coaching de façon continue

Intégrer les remarques issues de supervisions et d'analyses de pratique pour encadrer et faire progresser sa pratique
de l'accompagnement par le coaching

Activer un questionnement éthique et auto réflexif à propos de sa pratique professionnelle afin d'identifier ses axes de
progrès et d'agir avec discernement dans le cadre déontologique du métier

Mettre en place une veille scientifique et technique visant à la mise à jour de ses connaissances et pratiques

existantes et au développement de nouvelles connaissances et pratiques techniques
Intégrer les problématiques scientifiques, sociétales et éthiques dans son activité professionnelle afin de développer une pratique prenant en compte les réalités de la société
Créer des outils innovants avec implémentation d'éléments issus de la recherche appliquée pour optimiser les processus de coaching en réponse aux enjeux contemporains et sécuriser les clients
Intégrer dans son activité de coaching la dimension du management socialement responsable en lien avec les normes internationales en vigueur de manière à inscrire sa démarche dans le développement social durable
Composante 5. Développer son activité d'accompagnement par le coaching
Promouvoir et organiser son activité d'accompagnement par le coaching depuis sa fonction (DRH, manager, coach interne...) afin de se faire reconnaître en tant qu'expert au sein de son entreprise
Choisir le statut juridique le plus adapté et vérifier la conformité réglementaire des documents édités afin de favoriser la pérennité et le développement de l'activité dans le cadre d'une activité annexe ou complémentaire à son activité principale
Élaborer un business plan à partir d'une étude de marché afin de vérifier les opportunités et les menaces de son projet de création d'activité complémentaire

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Non concerné

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une expérience professionnelle d'au minima 10 ans ou 5 ans sur des fonctions d'accompagnement, ou des fonctions managériales, ou fonctions dans les ressources humaines.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury se compose de 6 personnes :

- 2 professionnels du secteur non intervenants ou salariés de la structure du certificateur (l'un des 2 est président du jury)
- 1 membre de l'équipe pédagogique du candidat
- 2 membres de la Direction du certificateur
- 1 représentant du co-certificateur

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury se compose de 6 personnes :

- 2 professionnels du secteur non intervenants ou salariés de la structure du certificateur (l'un des 2 est président du jury)
- 1 membre de l'équipe pédagogique du candidat
- 2 membres de la Direction du certificateur
- 1 représentant du co-certificateur

Base légale

Date de décision	08/07/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.myicn.fr/accueil> et <https://www.centre-international-coach.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5486/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	243
Parcours menés à terme	257
Taux d'achèvement	106 %
Période	02/2022 – 04/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	250
Montant total engagé	1 312 443 €
Coût moyen par dossier	5 250 €
Durée moyenne	150 h
Période	07/2021 – 06/2024
France compétences	61 %
Reste à charge titulaire	26 %
France Travail	7 %
Entreprise	5 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.